



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

· **Code du produit:** 3454

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées néant**

· **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Dr. O.K. Wack Chemie GmbH

Bunsenstraße 6

DE - 85053 Ingolstadt

Tel.: +49 841 635-0

Mail: info@dr-wack.com

www.dr-wack.com

· **Service chargé des renseignements:** Département sécurité

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Heures de bureau: +49 841 635-23

numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS05 GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hydrocarbons, C10 aromatics

2-Propylheptanoéthoxilate

· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 1)

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P260 Ne pas respirer les aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-94-5 Numéro CE: 918-811-1 Reg.nr.: 01-2119463583-34-xxxx	Hydrocarbons, C10 aromatics Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336, EUH066	≥25-≤50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	<20%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	<20%
CAS: 68439-50-9 NLP: 500-213-3 Reg.nr.: 01-2119487984-16-xxxx	Alcohols, C12-14, ethoxylated Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 3, H412	5-10%
CAS: 160875-66-1	2-Propylheptanoethoxilate Eye Dam. 1, H318	≥3-≤5%
CAS: 126-92-1 EINECS: 204-812-8 Reg.nr.: 01-2119971586-23-xxxx	Sodium etasulfate Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 20% Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 20 %	1-5%
CAS: 111-87-5 EINECS: 203-917-6 Reg.nr.: 01-2119486978-10-xxxx	octane-1-ol Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 3, H412	≥1-<2,5%

· **SVHC** néant

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 2)

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Risques** En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Danger d'éclatement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Assurer une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 3)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker au frais.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

106-97-8 butane

VLEP | Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

DNEL

64742-94-5 Hydrocarbons, C10 aromatics

Oral	DNEL system. effects (long-term)	7,5 mg/kg KG/Tag (Consumer)
Dermique	DNEL system. effects (long-term)	7,5 mg/kg KG/Tag (Consumer)
		12,5 mg/kg KG/Tag (Worker)
Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	32 mg/m ³ (Consumer)
		151 mg/m ³ (Worker)

68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated

Oral	DNEL system. effects (long-term)	25 mg/kg (Consumer)
Dermique	DNEL system. effects (long-term)	1.250 mg/kg (Consumer)
		2.080 mg/kg (Worker)
	DNEL system. effects (long-term)	1.250 mg/kg KG/Tag (Consumer)

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 4)

Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	2.080 mg/kg KG/Tag (Worker) 87 mg/m ³ (Consumer) 294 mg/m ³ (Worker)
126-92-1 Sodium etasulfate		
Oral	DNEL system. effects (long-term)	24 mg/kg KG/Tag (Consumer)
Dermique	DNEL system. effects (long-term)	2.440 mg/kg KG/Tag (Consumer) 4.060 mg/kg KG/Tag (Worker)
Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	85 mg/m ³ (Consumer) 285 mg/m ³ (Worker)
111-87-5 octane-1-ol		
Oral	DNEL system. effects (long-term)	12,5 mg/kg KG/Tag (Consumer)
Dermique	DNEL local effects (long-term)	0,067 mg/kg KG/Tag (Consumer) 0,19 mg/kg KG/Tag (Worker)
	DNEL system. effects (long-term)	25 mg/kg KG/Tag (Consumer) 50 mg/kg KG/Tag (Worker)
Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	43,5 mg/m ³ (Consumer) 176 mg/m ³ (Worker)
	DNEL system. effects (short-term)	106 mg/m ³ (Worker)

· PNEC

68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated

PNEC 0,0074 mg/l (Meerwasser)
0,074 mg/l (eau douce)

126-92-1 Sodium etasulfate

PNEC 0,0136 mg/l (Meerwasser)
0,136 mg/l (eau douce)

111-87-5 octane-1-ol

PNEC 0,16 mg/l (Meerwasser)
1,6 mg/l (eau douce)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· **Protection des mains:**

Gants de protection

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

**Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner**

(suite de la page 5)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

- | | |
|--|-----------------------|
| · État physique | Aérosol |
| · Couleur: | Jaune |
| · Odeur: | Spécifique au produit |
| · Seuil olfactif: | non déterminé |
| · Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. |
| · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | -44 °C |
| · Inflammabilité | Non applicable. |
| · Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| · Inférieure: | 1,5 Vol % |
| · Supérieure: | 10,9 Vol % |
| · Point d'éclair: | -97 °C |
| · Température d'inflammation: | 365 °C |
| · Température de décomposition: | Non déterminé. |
| · pH | néant |
| · Viscosité: | |
| · Viscosité cinématique | Non déterminé. |
| · Dynamique: | Non déterminé. |
| · Solubilité | |
| · l'eau: | Entièrement miscible |
| · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 8.300 hPa |
| · Densité et/ou densité relative | |
| · Densité: | Non déterminée. |
| · Densité relative | Non déterminé. |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. |

· **9.2 Autres informations**

- | | |
|------------------|---------|
| · Aspect: | |
| · Forme: | Aérosol |

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

**Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner**

(suite de la page 6)

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**

· **Température d'auto-inflammation**

· **Propriétés explosives:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Changement d'état**

· **Taux d'évaporation:**

Non applicable.

· **Informations concernant les classes de danger physique**

· **Substances et mélanges explosibles**

néant

· **Gaz inflammables**

néant

· **Aérosols**

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· **Gaz comburants**

néant

· **Gaz sous pression**

néant

· **Liquides inflammables**

néant

· **Matières solides inflammables**

néant

· **Substances et mélanges autoréactifs**

néant

· **Liquides pyrophoriques**

néant

· **Matières solides pyrophoriques**

néant

· **Matières et mélanges auto-échauffants**

néant

· **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau**

néant

· **Liquides comburants**

néant

· **Matières solides comburantes**

néant

· **Peroxydes organiques**

néant

· **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**

néant

· **Explosibles désensibilisés**

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

FR

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-94-5 Hydrocarbons, C10 aromatics

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50	>2-20 mg/l (rat)

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>1,6 mg/l (rat)

126-92-1 Sodium etasulfate

Oral	LD50	2.840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

111-87-5 octane-1-ol

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)

- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:** non déterminé
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
Pas d'effet d'irritation.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 8)

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

64742-94-5 Hydrocarbons, C10 aromatics

LC50	>1-≤10 mg/l (Fish)
	>1-≤10 mg/l (algae)

68439-50-9 Alcohols, C12-14, ethoxylated

Inhalatoire	LC50/96h	1,2 mg/l (danio rerio)
	EC10/72h	<0,976 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
	EC50/48h	0,53 mg/l (daphnia magna)

160875-66-1 2-Propylheptanoethoxilate

LC50/96h	>1-10 mg/l (oncorhynchus mykiss)
EC50/48h	>1-10 mg/l (daphnia magna)

126-92-1 Sodium etasulfate

LC50/96h	>100 mg/l (danio rerio)
EC50/72h	>511 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
EC50/48h	483 mg/l (daphnia magna)

111-87-5 octane-1-ol

LC50/96h	>10-100 mg/l (Pimephales promelas)
EC50/24h	>10-100 mg/l (daphnia magna)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 9)

Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Catalogue européen des déchets**

16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR, IMDG, IATA	UN1950
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· IMDG	AÉROSOLS (Hydrocarbons, C10 aromatics), MARINE POLLUTANT
· IATA	AÉROSOLS, inflammable
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe	2 5F Gaz.
· Étiquette	2.1
· IMDG, IATA	
· Class	2.1 Gaz.
· Label	2.1
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Alkyl(C3-C8)benzenes
· Marine Polluant:	Oui
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	-
· No EMS:	F-D,S-U

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner

(suite de la page 10)

· Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW2 Clear of living quarters.
· Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO**
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
E2 Danger pour l'environnement aquatique
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.07.2023

V - 9.0

Révision: 10.07.2023

**Nom du produit: S100 Gel nettoyant chaîne
S100 Chain Cleaner**

(suite de la page 11)

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· **Phrases importantes**

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
 - H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul**

· **Acronymes et abréviations:**

- Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
- Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
- Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
- Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3